

# PMA pour toutes : la pression monte

Alors que les pistes du Conseil d'État sont sur la table, des députés veulent accélérer cette réforme sensible.

AGNÈS LECLAIR  @AgnèsLeclair

**FAMILLE** La tension grimpe sur le sujet explosif de la PMA pour toutes. Double filiation maternelle, remboursement de l'insémination artificielle avec donneur, possibilité d'accès aux origines pour les enfants nés d'un don... Les pistes juridiques concrètes du rapport du Conseil d'État sur l'extension de la procréation médicalement assistée aux couples de lesbiennes et aux femmes célibataires a donné un coup d'envoi au débat politique. Jeudi, le président de l'Assemblée nationale s'est engouffré dans la porte ouverte par les sages du Palais Royal. « Je souhaite que le Parlement puisse prendre l'initiative sur le sujet de la PMA avec une proposition de loi venant des députés », a twitté François de Rugy. Invité sur BFM TV et RMC, il a plaidé pour l'inscription d'une proposition de loi parlementaire à l'ordre du jour avant la fin 2018, « pour qu'elle soit adoptée rapidement ».

Un tempo bien plus rapide que celui prévu par le gouvernement, qui évoque plutôt la présentation de son projet de loi à l'automne pour un examen à l'Assemblée début 2019. Lors du Congrès à Versailles, lundi, Richard Ferrand, président du groupe LaREM à l'Assemblée nationale, a également appelé à inscrire « sans tarder » la PMA pour toutes à l'agenda parlementaire. Une prise de parole qui contrastait avec le silence du président de la République sur la bioéthique dans son discours fleuve devant le Congrès.

Faut-il voir dans l'empressement de ces élus LaREM un signe de fébrilité sur les intentions d'Emmanuel Macron ? Un coup de pression avant les arbitrages ? « Je pense qu'il y a une réflexion au niveau du président de la République sur l'opportunité de passer cette réforme, qui risque de diviser à nouveau profondément les Français. Voyant ces hésitations, les militants de l'ouverture de la PMA, et à terme de la gestation pour autrui (GPA), tentent

le passage en force », juge Xavier Breton, député LR de l'Ain et l'un des « mousquetaires » anti-mariage pour tous du Palais Bourbon. L'élu vient de prendre la tête de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur la bioéthique. Alors que cette mission est tout juste lancée, Xavier Breton s'agace de la « tentative de passage en force » de François de Rugy. « Cette démarche militante et idéologique est un très mauvais signal, s'inquiète-t-il. Le gouvernement risque de se faire déborder par sa majorité. »

Ce n'est cependant pas la première fois que l'idée d'accélérer sur la PMA pour toutes, ou de sortir ce sujet de la révision de la loi de bioéthique, circule. Jean-François Eliaou, député LaREM et rapporteur de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, a ainsi déjà estimé que cette réforme « sociétale » n'y avait pas sa place. Est-il pertinent de mêler la refonte de la filiation, qui devrait vraisemblablement accompagner l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes, à des sujets plus scientifiques comme les tests génétiques ou l'intelligence artificielle ?

La question est soulevée par d'autres députés, notamment ceux qui craignent que la longue révision de la loi de bioéthique favorise la montée en puissance des opposants à la PMA. Les souvenirs des longs affrontements sur la loi Taubira et de la mobilisation de la Manif pour tous sont encore frais. « Nous sommes déterminés à faire aboutir un texte sur la PMA dans un calendrier serré. J'accueille favorablement la porte ouverte par François de Rugy de passer par une proposition de loi. Il faut explorer tous les véhicules législatifs, abonde le député LaREM Guillaume Chiche. La réforme de la filiation qui doit accompagner la loi sur la PMA pourrait très bien faire l'objet d'un texte parallèle à la loi de bioéthique. »

De même que l'épineuse question du remboursement par la Sécurité sociale de toutes les PMA, même pour des raisons autres que médicales. Une question d'égalité pour l'élu, qui consulte actuellement les associations LGBT pour évoquer les contours de la réforme. « Nous voulons être prêts à activer toutes les options pour le permettre », avance-t-il. Possible pénurie de gamètes, gratuité du don, risque d'émergence d'un marché procréatif, levée ou maintien de l'anonymat des donneurs... Les conséquences en cascade que pourrait entraîner une loi sur la PMA pour toutes « ne peuvent pas être débattues à part de la révision de la loi de bioéthique », défend à l'inverse Xavier Bréton. ■

« Nous sommes déterminés à faire aboutir un texte dans un calendrier serré »

GUILLAUME CHICHE, DÉPUTÉ LAREM



Une participante à la Gay Pride, le 30 juin dernier, à Paris, brandit une pancarte en faveur de la PMA. JULIEN MATHIAS/NUEJ 1019